



PHILIPPE REDDING

COURTIER IMMOBILIER
REAL ESTATE BROKER

514-984-9526

predding@royallepage.ca

predding.com



837-839 OUTREMONT
Triplex spacieux. Bonne disposition des pièces, 3 logements loués. Balcons (2e et 3e) et buanderie sur chaque étage. Cour avant et stationnement pour le RDC.

1,495,000\$



6565 COLLINS AVE. #610 CSL
Rare! Impeccable condo in the RIVE GAUCHE building, located next to magnificent park. This 6th floor 1220 sqft condo offers 2 bdrms, 2 bthrms, 2 garage spots, pool and gym.

OCCUPANCY MID-MAY. \$469,000



750 32E AVENUE # 322 • LACHINE
Bienvenue à l'AVENUE 32 phase 2 - Magnifique condo de coin en aire ouverte, spacieux avec beaucoup d'ensoleillement. 2 cac, 1 sdb, balcon, garage, piscine et gym.



245 BATES # 309 • MONT-ROYAL
Bienvenue à l'Orizon! Plafonds 9 pieds. Structure de béton. Cuisine contemporaine, comptoirs de quartz. Stationnement intérieur et rangement. Gym, terrasse commune au 6e étage.

PD 1,550\$/M OCC. IMM.



**ÉDIFICE LE FOREST HILL
4500 CÔTE DES NEIGES #402**
Welcome to the Forest Hill. A magnificent open area furnished condo with ample fenestration and a view of Mount-Royal. 2 spacious bedrooms, 2 complete bathrooms, one an en suite with a stand alone shower and the other with an integrated laundry room. The kitchen is functional and has a quartz bistro counter. Good soundproofing. 9 foot ceilings, central a/c. Garage and locker.

\$1800/M. IMM. OCC.



**TOUR DES CANADIENS 3 - #3707
1288, RUE ST-ANTOINE O., VILLE-MARIE**
Magnificent unit on the 37th floor in the prestigious Tour des Canadiens 3. Open area living room/dining room, 2 spacious bedrooms with 2 bathrooms, one of which is an en suite. Engineered wood floors, generous fenestration giving the occupant an incredible view of the city and the mountain. Large balcony. 24h security. Garage and locker.

\$3000/M. IMM. OCC.

Votre investissement, Ma priorité • Your investment, My priority



RUSSELL AVENUE / DUNKIRK ROAD FOOTBRIDGE TO BE REBUILT BY THE TOWN

MARTIN C. BARRY

Amidst all the upheaval and turbulent developments lately, there was a bit of good news recently potentially affecting residents of TMR's north-central area.

The ongoing construction of CDPQ Infra's REM train line through the middle of TMR has left some people dismayed that the company didn't agree to build a permanent pedestrian crossing over the REM line between Lazard and Jasper avenues to replace the one (now closed) that was there for generations.

However, the good news is that the future of the pedestrian overpass six blocks north at Russell Ave., which crosses over to Dunkirk Rd., has always been assured.

Now, town council is also taking action to refurbish and repair the aging Russell/Dunkirk overpass, in order to ensure its viability in the future – but especially after the completion of the REM project in 2023 when the line opens for service through the town.

According to a motion tabled during the council webcast by Councillor Joseph Daoura to start a bid-weighting and evaluation for contractor services for the reconstruction of the footbridge, the overpass has reached the limits of its practical usefulness and needs to be rebuilt so that it remains safe, secure and fully accessible by all who use it.

"In order to proceed with this project, the town wishes to receive submissions for professional services from engineering firms," said Daoura.

The winning bidder's mandate will consist of providing the conception and design, as well as an estimated budget, the creation of plans and sketches, the supervision of workers and other aspects.

Provincial law for municipalities requires all contracts for services worth \$50,000 or more to be subjected to an elaborate bid weighting process.

During the same webcast meeting, council launched a separate bidding process for architecture and landscaping work for the future "Place de Gare/Station Square" park.

The park is currently under construction on a concrete platform above the REM



Town officials have decided to rebuild the Russell Ave./Dunkirk Rd. pedestrian footbridge so that it is safe and accessible when the REM train line opens.

Photo: Martin C. Barry

line between the Laird Blvd. and Cornwall Ave. bridges. The space has been gifted to the town by CDPQ Infra.

According to a resolution for this work read out by Councillor Michelle Setlakwe, the winning bidder's mandate will include the conception (with a choice of three design options) for the future park, as well as the winning bidder's participation in a minimum of three public consultations to be held on the layout of the park.

Résumé:

Le conseil de ville de VMR se prépare pour le lancement d'un appel d'offres pour le contrat pour reconstruire la passerelle piétonnière qui sursaute la voie ferrée du Réseau express métropolitain au niveau de l'avenue Russell.

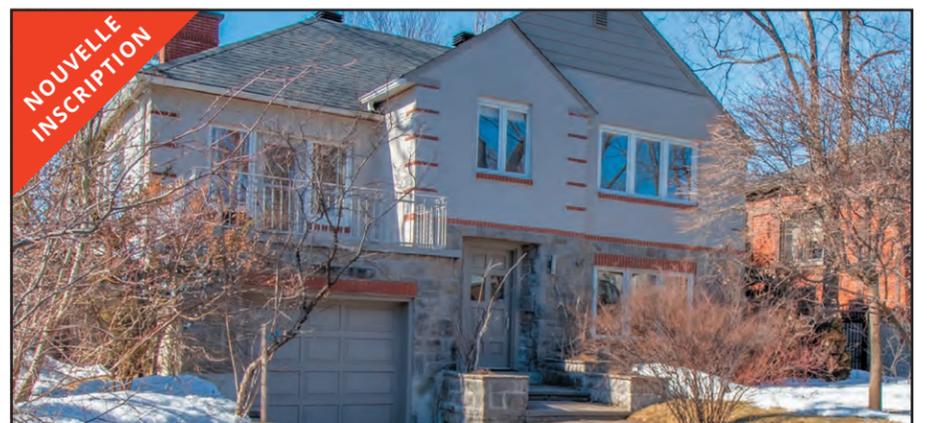
Selon une résolution présentée par le Conseiller Joseph Daoura durant la séance webdiffusée du conseil du 22 mars, la

passerelle tire vers la fin de sa vie utile et doit être reconstruite.

En même temps, le conseil donnait son approbation pour le lancement d'un processus de pondération et d'évaluation de soumissions pour un contrat pour fournir

des services de planification architecturale et d'aménagement pour le futur Parc de la Gare.

Ce parc sera situé au-dessus de la voie ferrée REM entre les ponts du boulevard Laird et l'avenue Cornwall au centre-ville.



NOUVELLE INSCRIPTION
597 Av. Portland, VMR Maison détachée de pierre 4 z z
Magnifique maison de pierre située sur un coin d'une des rues les plus 2
prisées de VMR. Bien entretenue au fil des ans. Joli jardin intime avec 3
de beaux arbres matures. Thermopompe, climatisation et aspirateur central. Près de St-Clément ouest. À voir! **Prix demandé: 1 670 000\$**



2262 Ch. Fulton, VMR



51 Boul. Graham, VMR



1935-1937 Canora Rd., TMR



Je vends

Andrea Neeff

514-974-9993

Courtier immobilier résidentiel



MARIE VERMETTE inc.

Fleurs, plantes et objets choisis

801 avenue Laurier Est, Montréal
Tél: (514) 272-2225 • Livraison

We all want to know more about COVID-19 vaccination



COVID-19 vaccination in Québec began in December 2020 as part of a massive effort to prevent serious complications and deaths related to COVID-19, and stop the virus from spreading. Through vaccination, we hope to protect our healthcare system and allow things to return to normal.

A VACCINATION OVERVIEW

Why get vaccinated at all?

There are many reasons to get vaccinated (all of them good), including protecting ourselves from health complications and the dangers stemming from infectious diseases, as well as making sure they don't resurface.

How effective is vaccination?

Vaccination is one of medicine's greatest success stories and the cornerstone of an efficient healthcare system. That said, as with any medication, no vaccine is 100% effective. The efficacy of a vaccine depends on several factors, including:

- The age of the person being vaccinated
- Their physical condition and/or state of health, such as a weakened immune system

THE IMPACT OF VACCINES AT A GLANCE



- The World Health Organization (WHO) estimates that vaccination helps **prevent over 2 million deaths** every year, worldwide.
- Since the introduction of vaccination programs in Canada in 1920, **polio has been wiped out** across the country and several other illnesses (such as **diphtheria, tetanus** and **rubella**) have virtually disappeared.
- **Smallpox** has been **eradicated** throughout the world.
- The main bacteria responsible for **bacterial meningitis** in children—*Haemophilus influenzae* type B—has become **much rarer**.
- **Hepatitis B** has for all intents and purposes **disappeared** in young people, due to their having been vaccinated in childhood.

COVID-19 VACCINES

Are the vaccines safe?

Definitely. COVID-19 vaccines have been tested for quality and efficacy on a large scale and passed all necessary analysis before being approved for public use.

All required steps in the vaccine approval process were stringently followed, some simultaneously, which explains why the process went so fast. Health Canada always conducts an extensive investigation of vaccines before approving and releasing them, paying particular attention to evaluating their safety and efficacy.

Who should be vaccinated against COVID-19?

We aim to vaccinate the entire population against COVID-19. However, stocks are limited for now, which is why people from groups with a higher risk of developing complications if they are infected will be vaccinated first.

Can we stop applying sanitary measures once the vaccine has been administered?

No. Several months will have to go by before a sufficient percentage of the population is vaccinated and protected. The beginning of the vaccination campaign does not signal the end of the need for health measures. Two-metre physical distancing, wearing a mask or face covering, and frequent hand-washing are all important habits to maintain until the public health authorities say otherwise.

On what basis are priority groups determined?

The vaccine will first be given to people who are at higher risk of developing complications or dying from COVID-19, in particular vulnerable individuals and people with a significant loss of autonomy who live in a CHSLD, healthcare providers who work with them, people who live in private seniors' homes, and people 70 years of age and older.

As vaccine availability increases in Canada, more groups will be added to the list.

Order of priority for COVID-19 vaccination

- 1 Vulnerable people and people with a significant loss of autonomy who live in residential and long-term care centres (CHSLDs) or in intermediate and family-type resources (RI-RTFs).
- 2 Workers in the health and social services network who have contact with users.
- 3 Autonomous or semi-autonomous people who live in private seniors' homes (RPAs) or in certain closed residential facilities for older adults.
- 4 Isolated and remote communities.
- 5 Everyone at least 80 years of age.
- 6 People aged 70-79.
- 7 People aged 60-69.
- 8 Adults under the age of 60 with a chronic disease or health issue that increases the risk of complications from COVID-19.
- 9 Adults under the age of 60 with no chronic disease or healthcare issues that increase the risk of complications but who provide essential services and have contact with users.
- 10 Everyone else in the general population at least 16 years of age.

Can I catch COVID-19 even after I get vaccinated?

The vaccines used can't cause COVID-19 because they don't contain the SARS-CoV-2 virus that's responsible for the disease. However, people who come into contact with the virus in the days leading up to their vaccination or in the 14 days following it could still develop COVID-19.

Is COVID-19 vaccination mandatory?

No. Vaccination is not mandatory here in Québec. However, COVID-19 vaccination is highly recommended.

Is vaccination free of charge?

The COVID-19 vaccine is **free**. It is only administered under the Québec Immunization Program and is not available from private sources.

Do I need to be vaccinated if I already had COVID-19?

YES. Vaccination is indicated for everyone who was diagnosed with COVID-19 in order to ensure their long-term protection.

[Québec.ca/COVIDvaccine](https://quebec.ca/COVIDvaccine)

📞 1 877 644-4545

Québec 

Une directive qui ne fait pas l'unanimité

LE GRAND RETOUR SUR LES BANCS D'ÉCOLE EN PRÉSENTIEL

VINCENT CADORETTE

Le lundi 29 mars était le grand retour en classe des élèves du secondaire à temps plein dans le grand Montréal, malgré la nouvelle hausse marquée des cas attribués à la prolifération des variants de la COVID-19 au sein de la société québécoise. Depuis la nouvelle hausse de cas, des experts en santé publique préviennent les québécois qu'une nouvelle vague de la COVID-19 est bel et bien amorcée. Malgré tout, le gouvernement du Québec ne recule pas sur les mesures de déconfinement. Effectivement, le 26 mars dernier, le premier ministre François Legault a réaffirmé sa volonté sur les mesures annoncées: «On ne change pas les mesures qui ont été annoncées, que ce soit l'ouverture des écoles secondaires de deuxième cycle dans les zones rouges ou les autres mesures, comme les théâtres qui vont rouvrir.»

Or, cette mesure ne fait pas l'unanimité. Effectivement, le Collège des médecins du Québec a sonné l'alarme le 25 mars dernier, sollicitant un durcissement des mesures au gouvernement du Québec: «Compte tenu de l'évolution récente de la pandémie, le Collège des médecins du Québec demande au gouvernement de reconsidérer l'allègement des mesures sanitaires pour tenir compte des signaux d'alarme et de l'avis de nombreux experts», a écrit l'organisation sur sa page Twitter.

En ce moment, la santé publique demande aux directions des écoles de confiner une classe entière dès qu'un cas de COVID-19 est déposé. Les familles des élèves concernés doivent également se mettre en isolement



Une salle de classe en temps de COVID-19

préventif. Or, le retour en classe amène également un casse-tête organisationnel pour les écoles. Effectivement, lors d'une entrevue avec La Presse, le président de la Fédération québécoise des directions d'établissements, Nicolas Prévost, admet que la gestion actuelle est difficile: «on peut aller jusqu'à 100 élèves isolés après une enquête de la santé publique. On n'avait jamais vu un aussi grand nombre et ça touche des membres du personnel. Ça nous cause de sérieux maux de tête» dit M. Prévost. En ce sens, l'isolement des membres du personnel potentiellement

atteints de la COVID-19 vient exacerber la problématique de manque de personnel dans les établissements scolaires de la province.

Aussi, certains experts craignent les impacts de ces mesures d'allègement. À cet effet, Mme Borgès Da Silva, professeure à l'École de Santé publique de l'Université de Montréal, explique que: «ces mesures vont possiblement plus nuire à la réussite scolaire et à la santé mentale des jeunes que les mesures de mitigation qu'on avait faite jusqu'à présent avec alternance.»

Crédit photo: Vincent Cadorette

Elle craint également que la propagation du virus dans le milieu scolaire dû aux mesures d'allègement touchent encore plus les familles défavorisées où l'abstention au travail pourrait mener à des pertes importantes de revenus.

Actuellement à Montréal, selon une collecte de données émise le 26 mars dernier par le ministère de l'éducation, on recense 45 établissements scolaires tant privés que publics ayant eu au moins un cas positif de la COVID-19 au sein du personnel ou des étudiants.

Politique municipale VMR

LETRE DU MAIRE PHILIPPE ROY AUX CITOYENS

Le mardi 23 avril 2021

Chers/es concitoyens / concitoyennes

Il y a déjà 16 ans que je suis élu au Conseil municipal de Mont-Royal, dont les 11 dernières années à titre de

maire. J'ai été élu à la tête de la ville à trois reprises, sans opposition, et j'en remercie du fond du cœur les citoyens de Ville Mont-Royal.

J'annonce aujourd'hui, avec un pincement au cœur, ma décision de ne

pas solliciter un nouveau mandat au poste de maire de la magnifique Ville de Mont-Royal. Je quitterai donc mes fonctions de maire à la fin du présent mandat.

Toutes ces années au service de mes concitoyens ont été stimulantes, fascinantes et exigeantes. Être maire, c'est être en fonction sept jours par semaine, de jour et de soir, parfois même de nuit. À titre d'élu, j'ai appris à composer avec le défi et le poids de gérer les insatisfactions et prendre des décisions en sachant que, d'une manière ou d'une autre, il y aurait des insatisfaits.

En politique, on ne peut jamais faire l'unanimité. Il faut apprendre à composer avec l'adversité et la contestation. Tout n'est pas parfait, mais toutes les décisions que l'on prend le sont de bonne foi, au bénéfice de l'ensemble des gens. J'aborde cet aspect de la démocratie, car je constate, pour l'avoir vécue particulièrement au cours des dernières années, que les médias sociaux créent de nouveaux enjeux qui devront être balisés.

En effet, on trouve malheureusement de plus en plus de haine et d'attaques personnelles sur les différents portails, des comptes anonymes qui véhiculent leur propre vérité et leur propre réalité. La nouvelle réalité des *fake news*, la désinformation organisée, les mensonges, les calomnies, la diffamation et les dérapages y sont omniprésents sur certains sites. J'y ai lu des accusations choquantes et complètement fausses sur le travail des élus. J'ai été surtout déçu de voir que certains citoyens préfèrent croire des gens qui ne sont pas au fait des dossiers et qui disent pas mal n'importe quoi

plutôt que de croire leurs élus et les fonctionnaires municipaux.

Je compléterai mon mandat avec le sentiment et la satisfaction du travail accompli et des grandes réalisations de ces 16 ans à faire avancer notre communauté. En effet, mon équipe et moi avons transformé littéralement la ville durant la dernière décennie. Nous avons déclaré la guerre aux changements climatiques, nous avons assuré des finances publiques saines et solides et un taux de taxation parmi les plus bas et nous avons mis en place un processus sans précédent de mise à jour des infrastructures publiques.

Dans quelques années, le REM, la nouvelle place publique au centre-ville, le nouveau centre sportif, le Royalmount, la revitalisation du Centre Rockland, et j'en passe, propulseront la ville dans une ère nouvelle et résolument tournée vers l'avenir. Tout ça alors que nous avons revu et amélioré la réglementation municipale afin de mieux protéger notre patrimoine bâti, nos espaces verts et notre forêt urbaine qui font le cachet de notre cité Jardin.

D'ici la fin du mandat, je vais m'efforcer de compléter grand nombre de dossiers, d'en pousser d'autres plus loin et je continuerai à travailler sans relâche pour les intérêts de mes concitoyennes et mes concitoyens. Je vais également m'assurer que ma successeuse trouve une ville bien rodée et toujours aussi fonctionnelle, dotée d'une administration exemplaire et des finances saines et en santé.

Servir sa communauté est un privilège unique.

Philippe Roy



NOUS VOUS OFFRONS
NOS MEILLEURS VŒUX
À L'OCCASION DE PÂQUES
ET UN JOYEUX PESACH
À LA COMMUNAUTÉ JUIVE

WE EXTEND
OUR GREETINGS TO
YOU FOR A HAPPY EASTER
AND A HAPPY PESACH TO
THE JEWISH COMMUNITY



PHILIPPE ROY, MAIRE / MAYOR

CONSEILLERS / COUNCILLORS:

JOSEPH DAOURA • MICHELLE SETLAKWE • JOHN D. MILLER
MINH-DIEM LE THI • JONATHAN H. LANG • ERIN KENNEDY

AU SUJET DE LA PÉTITION SUR LE PPU ROCKLAND

Encore une fois, nous tenons à vous remercier de vous être joints aux 2200 signataires de la pétition contre le PPU Rockland.

Nous avons d'importantes nouvelles à vous communiquer

1. Nos élus se sont publiquement engagés à ralentir le processus d'adoption du PPU Rockland afin de tenir compte des préoccupations des résidents. Toutefois, ils n'ont pas précisé ce que « ralentir » signifie.

2. Le sondage « Ma Voix - Ma Ville » – Inspirés par la pétition contre le PPU Rockland, des résidents ont créé un sondage professionnel de cinq minutes pour recueillir le point de vue des résidents sur les enjeux importants de la ville. Veuillez le remplir aujourd'hui: <https://sondagevmr.com/>

Il faut néanmoins continuer de suivre la situation de près

Le Conseil a décidé de commander une nouvelle étude de circulation du secteur Rockland, mais il n'envisage pas de réduire la densité de 1 200 logements ou le nombre de tours d'immeubles proposés dans le PPU.

Le maire Roy a déclaré publiquement que notre pétition était « trompeuse et factuellement fautive », et il a par ailleurs affirmé qu'il y a « consensus au sujet du PPU Rockland ».

Nous ne sommes pas du tout d'accord. Ce PPU met en œuvre un réaménagement urbain important de l'ensemble du territoire de la ville sans en avoir au préalable informé les résidents ni les avoir consultés correctement.

Le Conseil semble également minimiser les commentaires écrits soumis par les résidents, y compris un mémoire fort de plusieurs recommandations de l'Association des parents de Mont-Royal (APMR). Consultez-le ici: <https://www.apmr.ca/ppurockland>

Notre pétition demande à nos élus

- d'annuler et de mettre de côté le processus en cours pour l'adoption du PPU ; et
- d'élaborer un nouveau programme



particulier d'urbanisme pour le secteur Rockland en consultant les résidents et avec leur approbation.

Au lieu de cela, un nombre croissant de résidents courageux qui osent s'exprimer se heurtent de plus en plus à une résistance et à des réactions défensives qui minimisent leurs préoccupations légitimes.

Dans certains cas, des résidents ont reçu des menaces de représailles pour diffamation simplement parce qu'ils avaient exprimé leur opposition.

Pourquoi une telle résistance au débat public?

Quelles sont les prochaines étapes?

1. Participez au sondage « Ma Voix - Ma Ville ». Partagez votre point de vue avec d'autres résidents sur des sujets qui touchent notre ville et sur les moyens d'apporter des solutions positives pour notre communauté. <https://sondagevmr.com/>

2. Demeurez vigilants! Plusieurs hauts dirigeants de Cominar sont inscrits au registre des lobbyistes de la ville afin d'influencer la décision du Conseil municipal.

3. Appelez ou envoyez un courriel au conseiller de votre district pour lui demander personnellement de retarder l'adoption du règlement proposé. Demandez-lui de mettre fin à toute planification urbaine d'importance, alors que des mesures restrictives liées à la pandémie sont toujours en vigueur. <https://www.ville.mont-royal.qc.ca/fr/ville/conseil>

Votre voix compte et elle peut faire toute

la différence! N'hésitez pas à partager ces importantes informations avec vos amis et vos voisins.

Merci!

Dear fellow Townies,

Once again, we would like to thank you for joining the 2200 petition signers against the Rockland PPU.

We have important news to share with you.

- Our elected officials have publicly committed to slowing the Rockland PPU process to consider the concerns of residents. (They are not specific about what 'slowing down' means)
- 'Ma Voix - Ma Ville' – Inspired by the PPU petition, residents have created a 5-minute professional survey to capture the perspective of residents on important town issues. (Please complete today – <https://sondagevmr.com/>)

We still have to monitor the situation closely.

Council has decided to commission a new traffic study of the zone; however, they are not considering a reduction in the proposed 1200 units housing density or the number of towers proposed in the PPU.

Mayor Roy publicly describes our petition as 'misleading and factually untrue' and he claims "there is consensus on Rockland PPU" .

We strongly disagree. This PPU puts substantial urban development changes in motion for the entire town without advanced knowledge or consultation of residents.

Council also seems to minimize written comments submitted by residents, including a strong statement of recommendations from Association of Parents of Mount Royal (APMR). (<https://en.apmr.ca/ppurockland>)

Our petition asked our elected officials to –
1. Cancel and set aside the current process underway in respect of the adoption of the PPU; and
2. Develop a new PPU for Rockland sector in consultation with residents and with their approval.

Instead, growing numbers of courageous residents who dare speak up are increasingly met with resistance and defensive reactions that downplay their legitimate concerns.

In some cases, there have been threats of retaliation against residents for defamation just for voicing opposition.

Why is there such resistance to public debate?

What's NEXT?

- Participate in the 'Ma Voix - Ma Ville' survey. Residents are talking about the changes happening in town and how to effect positive changes in our community. <https://sondagevmr.com/>
- Stay vigilant! Several senior lobbyists from Cominar are registered to influence the decision of the Town Council.

3. Call or email your elected Councillor asking them individually to delay the proposed bylaw, Ask them to stop any major urban planning advanced during pandemic restrictions. <https://www.ville.mont-royal.qc.ca/en/town/council>

You are making a difference and your voice matters! Please continue to speak with your friends and neighbours about these important issues.

Thank you!

Mtre Gerry Apostolatos
Nancy Anissimoff, CPA, CA

LETTRE À L'ASSOCIATION DE PARENTS DE VMR

Le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, a répondu à la pétition de l'APMR demandant de garantir la construction d'une nouvelle école primaire francophone à VMR.

Il reconnaît les inconvénients générés par cette situation autant pour les élèves que le personnel. Il confirme que son ministère travaille activement avec le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys à la recherche de solutions pour l'acquisition d'un terrain pour construire la nouvelle école le plus rapidement possible.



Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 26 novembre 2020 était déposée à l'Assemblée nationale par le député de Mont-Royal-Outremont, une pétition signée par 1 235 personnes demandant au gouvernement du Québec de garantir la construction d'une nouvelle école francophone primaire à Ville Mont-Royal, dont l'ouverture serait au plus tard à la rentrée scolaire 2023-2024.

Cette pétition s'appuie notamment sur le fait que la Ville connaît une croissance démographique depuis plusieurs années, que la capacité d'accueil des trois écoles primaires francophones du secteur est déjà dépassée, que les classes modulaires installées limitent les espaces extérieurs et que le gouvernement a déjà accordé une aide financière pour le projet de construction en 2019.

À cet effet, je tiens à confirmer que le ministère de l'Éducation est bien conscient des inconvénients générés par cette situation, autant pour les élèves du secteur que pour le personnel. Il travaille d'ailleurs activement, en collaboration avec le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, à la recherche de solutions pour l'acquisition d'un terrain permettant au projet de démarrer le plus rapidement possible.

Veuillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Jean-François Roberge

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-0664
Télécopieur : 418 643-2640
ministre@education.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fulham, 9^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 873-4792
Télécopieur : 514 873-1082

Je souhaite à tous ceux et celles qui célèbrent ici à Mont-Royal une très joyeuse fête de la Pâque !

En cette période de distanciation sociale, veuillez vous assurer de célébrer avec prudence.

I would like to wish all those in Mount Royal who are celebrating a very Happy Easter holiday !

In this time of social distancing, please celebrate safely.



J'envoie des mises à jour hebdomadaires par courriel aux électeurs. Elles fournissent des informations importantes sur COVID19 et d'autres sujets. Veuillez vous inscrire pour recevoir mes mises à jour hebdomadaires en nous envoyant un courriel à anthony.housefather@parl.gc.ca, et nous serons heureux de vous ajouter à la liste des destinataires.

I send weekly updates by email to constituents. They provide important information on COVID19 and other matters. Please sign up to receive my weekly updates by emailing us at anthony.housefather@parl.gc.ca, and we'll be happy to add you to the list of recipients.

Anthony.Housefather@parl.gc.ca ✉

514.283.0171 📞



Anthony Housefather

MP · Mount Royal / Député · Mont-Royal

On a tous de bonnes questions sur la vaccination



Au Québec, la vaccination contre la COVID-19 s'est amorcée en décembre 2020. Cette opération massive vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19 ainsi qu'à freiner la circulation du virus de façon durable. Par la vaccination, on cherche à protéger la population vulnérable et notre système de santé, ainsi qu'à permettre un retour à une vie plus normale.

LA VACCINATION EN GÉNÉRAL

Pourquoi doit-on se faire vacciner?

Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies.

À quel point la vaccination est-elle efficace?

La vaccination est l'un des plus grands succès de la médecine. Elle est l'une des interventions les plus efficaces dans le domaine de la santé. Cela dit, comme tout autre médicament, aucun vaccin n'est efficace à 100 %. L'efficacité d'un vaccin dépend de plusieurs facteurs, dont :

- l'âge de la personne vaccinée ;
- sa condition ou son état de santé (ex. : système immunitaire affaibli).

L'EFFET DES VACCINS EN UN COUP D'ŒIL



- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que la vaccination permet d'éviter **plus de deux millions de décès** dans le monde chaque année.
- Depuis l'introduction des programmes de vaccination au Canada en 1920, la **poliomyélite a disparu** du pays et plusieurs maladies (comme la **diphtérie**, le **tétanos** ou la **rubéole**) sont presque éliminées.
- La **variole** a été **éradiquée** à l'échelle planétaire.
- La principale bactérie responsable de la **méningite bactérienne** chez les enfants (*Hæmophilus influenzae* de type b) est maintenant **beaucoup plus rare**.
- L'**hépatite B** a **pratiquement disparu** chez les plus jeunes, car ils ont été vaccinés en bas âge.

LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Le vaccin est-il sécuritaire?

Oui. Les vaccins contre la COVID-19 ont fait l'objet d'études de qualité portant sur un grand nombre de personnes et ont franchi toutes les étapes nécessaires avant d'être approuvés.

Toutes les étapes menant à l'homologation d'un vaccin ont été respectées. Certaines ont été réalisées de façon simultanée, ce qui explique la rapidité du processus. Santé Canada procède toujours à un examen approfondi des vaccins avant de les autoriser, en accordant une attention particulière à l'évaluation de leur sécurité et de leur efficacité.

Quelles sont les personnes ciblées pour la vaccination contre la COVID-19?

On vise à vacciner contre la COVID-19 l'ensemble de la population. Cependant, le vaccin est disponible en quantité limitée pour le moment. C'est pourquoi certains groupes plus à risque de développer des complications de la maladie sont vaccinés en priorité.

Peut-on cesser d'appliquer les mesures sanitaires recommandées lorsqu'on a reçu le vaccin?

Non. Plusieurs mois seront nécessaires pour protéger une part suffisamment importante de la population. Le début de la vaccination ne signifie pas la fin des mesures sanitaires. La distanciation physique de deux mètres, le port du masque ou du couvre-visage et le lavage fréquent des mains sont des habitudes à conserver jusqu'à nouvel ordre.

Comment les groupes prioritaires ont-ils été déterminés?

La vaccination est recommandée en priorité aux personnes qui courent un risque plus élevé de complications liées à la COVID-19, notamment les personnes vulnérables et en perte d'autonomie résidant dans les CHSLD, les travailleurs de la santé œuvrant auprès de cette clientèle, les personnes vivant en résidence privée pour aînés et les personnes âgées de 70 ans et plus. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à de plus en plus de personnes.

Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1 Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2 Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3 Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4 Les communautés isolées et éloignées.
- 5 Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6 Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7 Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8 Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9 Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10 Le reste de la population de 16 ans et plus.

Est-ce que je peux développer la maladie même si j'ai reçu le vaccin?

Les vaccins ne peuvent pas causer la COVID-19, car ils ne contiennent pas le virus SRAS-CoV-2 responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant sa vaccination ou dans les 14 jours suivant sa vaccination pourrait quand même faire la COVID-19.

La vaccination contre la COVID-19 est-elle obligatoire?

Non. Aucun vaccin n'est obligatoire au Québec. Il est toutefois fortement recommandé de vous faire vacciner contre la COVID-19.

Est-ce que le vaccin est gratuit?

Le vaccin contre la COVID-19 est **gratuit**. Il est distribué uniquement par le Programme québécois d'immunisation. Il n'est pas possible de se procurer des doses sur le marché privé.

Si j'ai déjà eu la COVID-19, dois-je me faire vacciner?

Oui. Le vaccin est indiqué pour les personnes ayant eu un diagnostic de COVID-19 afin d'assurer une protection à long terme.

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

1 877 644-4545

Québec 

JIMMIES TRAINING CENTRE OPEN AGAIN AFTER LOOSENING OF COVID-19 RESTRICTIONS

MARTIN C. BARRY

With the provincial coronavirus sanitary restrictions eased by the government beginning on March 26, workout gyms and training centres are among the businesses that have been reopening and getting back up to speed since last week.

At Jimmies Training Centre on Ferrier St. in TMR, things are returning to normal, and Jimmies owner Ali Le Pierrès is holding a special Open House event until April 5.

Jimmies, which focuses on the fitness needs of people over age 50, first opened in January last year. However, it wasn't long after that when they had to shut temporarily in order to comply with the restrictions to deal with the COVID-19 pandemic.



Jimmies Training Centre client Archie Etcovitch is seen here keeping in shape during a session at the Ferrier St. gym. (Photo: Courtesy Jimmies Training Centre)

BIENVENUE AUX JEUNES DE 70 ANS ET PLUS

WELCOME TO KIDS 70 YEARS AND OVER



**Nous avons des promotions
adaptées à vos besoins !**

We have promotions tailored
to your needs!

**Sélection
Retraite**
Vista

514 613-8489

5300, ch. de la Côte-Saint-Luc
Montréal

**Sélection
Retraite**
Graham
• PRESTIGE •

438 600-3273

1935, boul. Graham
Mont-Royal

**Vous souhaitez en savoir plus ?
Appelez-nous pour
une visite personnalisée.**

Want to know more?
Call us for a personalized visit.

selectionretraite.com

“Jimmies is a training centre we built for the 50 – 70 years young, and aimed at providing the strength and mobility needed to live with quality of life for years to come,” Ali Le Pierrès said in a recent e-mail to The Post.

“Having had to close just 10 weeks into operation, we are thrilled to be open again and hope to spread the word to the townies that we are offering elite training services for this age group right here in the town. (I also grew up in TMR!).”

Regarding the Open House, she added, “Anyone is welcome to book any appointment to receive a tour of the gym and information about our services. We are also offering a free smoothie to each visitor!”

Appointments for Open House visits can be made at <https://calendly.com/jimmies/openhouse>. Jimmies Training Centre website is www.jimmies.ca, and their phone number is 514-733-6555. Jimmies is located at 5528 Ferrier St.

Résumé:

Depuis le 26 mars quand les restrictions sanitaires pour la COVID-19 ont été assouplis par le gouvernement du Québec, le Centre de conditionnement physique Jimmies est ouvert.

Des journées à portes ouvertes ont lieu présentement au centre, situé au 5528 rue Ferrier, jusqu'au 5 avril. Chez Jimmies, la mission est de fournir un enseignement ciblé sur la forme physique et le bien-être aux jeunes de 55 à 70 ans.

LOUISA ROSSI
COURTIER IMMOBILIER



**POUR UN SERVICE
DÉTAILLÉ... DE VOTRE
COURTIER DE QUARTIER!**

514-862-2040

1257 Laird, Mont-Royal,
H3P 2S9, 514-731-7575



LA CONSULTATION SUR LE PPU DU CENTRE ROCKLAND QUAND LE MAIRE ROY VEUT FAIRE PRENDRE SES RÊVES POUR LA RÉALITÉ

Quel étonnement la semaine passée, à voir le titre de l'article en page 3 du journal, à l'effet que "Town Claims Consensus of Support for Rockland PPU Program". Un consensus, réellement? Et un d'appui sans réserve au PPU Rockland? Question de voir ce qui se dégageait vraiment du contenu de la Consultation, la ville avait heureusement mis à notre disposition un site où tous les commentaires de la Consultation par écrit étaient accessibles à tous.

<https://drive.google.com/file/d/1XF6DgTKUoNZhW6tdY7H4BfO4JPgpCwco/view?usp=sharing>

Et donc, tout comme vous pouvez le faire et ce à quoi je vous invite, je suis allé voir ce qui en était des quelques 160 commentaires écrits que le greffier de la Ville avait reçus. Où ce qui frappe dès l'abord, ce sont les nombreux commentaires prenant position face au projet. Et là, à savoir s'il y aurait un consensus en support au projet, c'est plutôt manifestement l'inverse qui s'exprime, où j'ai dûment compté, que pour 90 sur 108 (83,3%) qui se disent contre, il n'y en a que 18 (16,7%) qui se disent en faveur du projet.

Ce premier point de l'affirmation de notre maire ayant ainsi été soumis à l'épreuve des faits, -- et qui montre clairement qu'il n'y a pas consensus en support au PPU Rockland-- regardons maintenant les points qui au dire du maire, établissent qu'il existerait un consensus en appui au projet.

Il y a le problème de la congestion du trafic, qui effectivement préoccupe tout le monde. Mais ce que le maire ne dit pas, et qui est affirmé par les très nombreux commentaires, c'est que le trafic, loin de trouver sa solution par le projet, va être exacerbé par l'ajout projeté des condos et l'augmentation de la densité de la population.

Le point suivant que fait valoir le maire en appui à son raisonnement, c'est qu'il y aurait consensus en ce que pour l'ensemble des personnes consultées le statu quo ne serait pas une option. Tout à fait faux également, alors qu'il y a une flambée de commentaires pour dire leur opposition au changement que veut apporter le projet au secteur Rockland. Les gens veulent sauvegarder la Cité-Jardin, le PPU proposé en modifiant le statu quo allant de l'avis général tout à fait en sens contraire, en voulant privilégier les intérêts du développeur au détriment de la qualité de vie des résidents.

Un autre point sur lequel la plupart des gens s'entendent, de dire le maire Roy, c'est que VMR a besoin d'une autre résidence pour les aînés, et que les conditions pour rencontrer cet objectif devraient être incluses dans le PPU Rockland. À nouveau, une perception de la consultation par le maire qui ne correspond pas à ce qui ressort des opinions exprimées lors de la consultation. Où en regardant à nouveau attentivement les 157 commentaires des résidents, il y en a en tout et partout trois qui se disent en faveur d'une telle

résidence sur l'emplacement, plus deux mais à condition d'être 'low-rise'.

Par rapport à quoi la très grande majorité disent leur ferme opposition à la construction d'édifices en hauteur (incluant ainsi le projet Groupe Maurice). Cinq résidents prenant le soin d'ajouter leur opposition spécifique à ce qu'une telle résidence soit près du Métropolitain, avec les effets prévisibles sur la santé, que de l'envisager est méprisant pour les aînés, et qu'il est étonnant de vouloir imposer la construction du Groupe Maurice après la tentative avortée où les résidents du secteur avaient signé pour un référendum contre la construction d'un tel édifice.

Autre point que mentionne le maire, c'est que tout le monde s'entend pour enlever le grand parking du Rockland et d'ajouter de la verdure. Mais ici, il y a lieu d'ajouter que dans le commentaire no 154 du groupe Cominar --qui une fois le PPU adopté sera le maître d'œuvre du projet--, il est écrit que "la bande paysagère devra être réduite, par exemple à 3 mètres versus le 10 mètres proposé, afin de permettre l'intégration de toutes les infrastructures nécessaires à la viabilité de la future densité projetée".

On peut s'étonner par ailleurs que le maire, dans son argumentation, ne fait aucunement mention de la question de l'augmentation de la densité, un des très grands enjeux, sinon le plus important, en rapport au projet du PPU Rockland. Un enjeu sur lequel les gens se prononcent presque unanimement contre cet aspect du projet, inquiets de ce que cela ne correspond pas à l'image qu'ils se font de VMR en tant que cité-jardin. Problème d'augmentation de la densité en ce que cela apporterait une pression sur la circulation dans le secteur et sur la demande de services dans la ville. Mais, surtout, pression sur des écoles déjà au maximum de leur capacité à VMR.

Autre point majeur du projet, là aussi dont le maire ne parle pas dans l'article, ce sont les édifices en hauteur prévus au projet. Ce qui soulève l'opposition de la grande majorité, là encore parce que cela ne correspond pas à l'idée que ceux-ci se font de la cité-jardin, en plus que cela entraînerait le problème de la congestion à cette sortie importante de la ville.

Est-ce que les résidents ont raison d'être préoccupés par ces questions? Ce qui est certain, c'est ce qu'ils ont dit dans la consultation et qui leur fait bien majoritairement rejeter la proposition du Projet de PPU Rockland. Monsieur le maire Roy peut pour sa part souhaiter au contraire la réalisation d'un tel projet. Mais il n'a pas le droit de transformer ce que les gens ont dit lors de la consultation. Comment peut-on penser que le PPU Rockland saura répondre aux souhaits des résidents, si déjà notre maire Roy en a donné, et même fermement, une image fautive du résultat de la Consultation? Peut-on penser qu'il pourrait ensuite travailler en respect des désirs de ses concitoyens? Se poser la question est y répondre.

Jean-Marc Séguin,
membre d'Alliance Mont-Royal



ARTTRAM
Michelle Michaud
ARTISTE DE LA SEMAINE
THIS WEEK'S ARTIST
« Empreintes »
Acrylique et techniques mixtes
30"x 24"
arttram.org
Commandité par -
sponsored by
The Post MONT-ROYAL

AVIS PUBLIC	PUBLIC NOTICE
<p>DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1441 et CONSULTATION ÉCRITE</p> <p>308, croissant Geneva</p> <p>Le conseil municipal de Mont-Royal statuera, à sa séance ordinaire qui aura lieu le 19 avril 2021, à 19 h, au 90, avenue Roosevelt (par webdiffusion), sur une demande de dérogation mineure portant sur l'immeuble situé au 308, croissant Geneva.</p> <p>L'objet de cette demande vise à autoriser, conformément au règlement N° 1312 sur les dérogations mineures, la marge de recul avant du bâtiment sur l'avenue de Dieppe à 6 m, empiétant de 4,5 m dans la marge minimale de 10,5 m requise au Règlement de zonage n° 1441 dans la zone H-522-B.</p> <p>Toute personne que cette demande intéresse peut se faire entendre du conseil en transmettant ses commentaires écrits au plus tard le 15 avril 2021.</p> <p>Pour être admissible, un commentaire doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> transmis par courriel à l'adresse suivante : greffier@ville.mont-royal.qc.ca; <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> être déposé dans la boîte de réception du courrier de l'hôtel de ville, au 90, avenue Roosevelt, Mont-Royal à l'attention du greffier. <p>Les détails relatifs à cette demande de dérogation mineure sont disponibles sur le site web de la municipalité à l'adresse www.ville.mont-royal.qc.ca</p> <p>Donné à Mont-Royal, le 31 mars 2021.</p>	<p>APPLICATION FOR A MINOR VARIANCE FROM ZONING BY-LAW NO. 1441 and WRITTEN CONSULTATION</p> <p>308 Geneva Crescent</p> <p>Mount Royal Town Council will dispose, at its regular meeting to be held on April 19, 2021 at 19:00 at 90 Roosevelt Avenue (via webcast), of the following application for a minor variance for the property located at 308 Geneva Crescent.</p> <p>The object of this application is to authorize, in accordance with Minor Variance By-law No. 1312, the front setback of the building on Dieppe Avenue at 6 m, encroaching by 4.5 m in the 10.5 m minimum setback required by Zoning By-law No. 1441 in zone H-522-B.</p> <p>Any interested person may be heard by Council by submitting written comments no later than April 15, 2021.</p> <p>To be eligible, a comment must be:</p> <ul style="list-style-type: none"> sent by e-mail to: townclerk@town.mount-royal.qc.ca; <p>or</p> <ul style="list-style-type: none"> be dropped off in the Town Hall's mailbox at 90 Roosevelt Avenue, Mount Royal to the attention of the Town Clerk. <p>Details of this minor variance request can be found on the municipality's website at www.town.mount-royal.qc.ca</p> <p>Given at Mount Royal, on March 31, 2021.</p>
<p>Le greffier, Alexandre Verdy, Town Clerk</p>	



#1-1400 rue Ouimet
Montréal, Qc, H4L 3R1
Tél.: 514-736-1133
redaction@stele-medias.com
publicite@stele-medias.com
administration@stele-medias.com

Président: Pascal Richard
Vice-Présidente / Finances: San Lu Ly
Vice-Président / TI: Sylvain Nadeau
Édition: Pascal Richard
Collaborateurs: Martin C. Barry,
Frederick Harding, Vincent Cadorette

Conseil juridique: Ariël T. Roy
Conseil comptable: Cianci & Associés
Production: Pascal Richard
Ventes: Pascal Richard
Publié par: STELE • Médias, Communications,
et Relations Publiques inc.

Le Journal de Mont-Royal, Le Point d'Outremont et le Westmount Times sont distribués à 80,000 lecteurs à Mont-Royal, dans les quartiers Glenmount et Mountain Sight à tout les jeudis, à Outremont aux deux semaines et Westmount chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.

NOTRE IMPRIMEUR UTILISE DU PAPIER RECYCLÉ DE SOURCES RESPONSABLES ET EST AUDITÉ ANNUELLEMENT PAR FSC.

Distribution Impression Certification Accès web de
tc • TRANSCONTINENTAL **CARD** **VIDÉOTRON**

514-570-1855

Anne & Liane REDDING

PROFESSIONNELLES EN IMMOBILIER

ANNE REDDING, Courtier immobilier
514.573.2663
redding.ane@gmail.com

LIANE REDDING, Courtier immobilier
514.737.8963
liane.redding@sympatico.ca

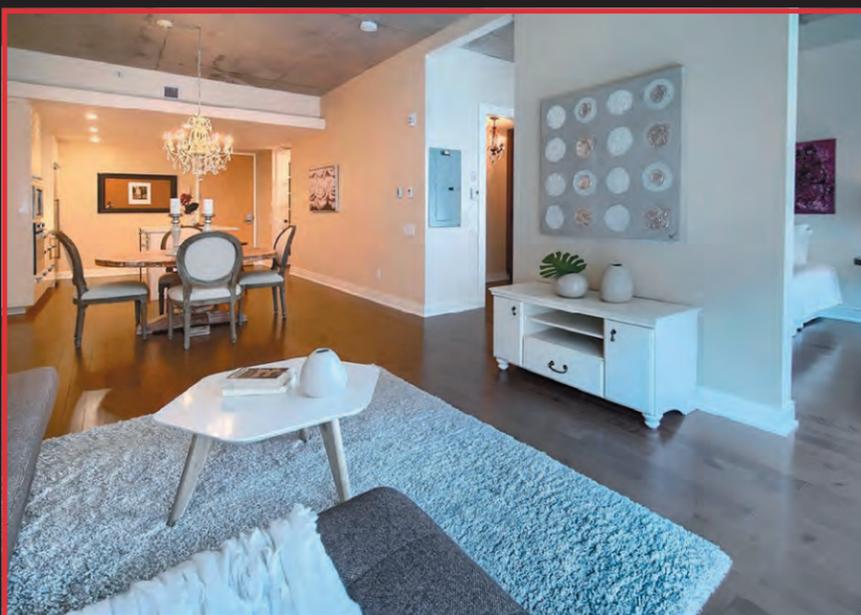
Complicité en toute simplicité !



905 PLYMOUTH # 302

3 bedroom unit! Assured comfort and ultra bright interior in this cozy condo. Wide windows & south east exposure provide optimal light. Pleasant trendy decor and well designed to optimize living space. A true pleasure to entertain with an open concept plan. Spacious private balcony. Convenient location...short walk to do all your errands.

\$879,000



2480 DES NATIONS #404

Bienvenue à la Place des Nations 2! Intime et chaleureux, ce condo aménagé de façon très fonctionnelle saura vous plaire. Unité de 1 chambre à coucher avec les espaces de vie à aire ouverte donnant une ambiance plus conviviale à vos réceptions. Piscine / gym tout équipé à votre disposition! Stationnement intérieur et espace rangement.

\$449,000



130 BATES

4 condos tous très tendances...4 choix d'unités selon vos besoins et votre budget! Des condos tous lumineux au look raffiné. Garage intérieur, rangement, accès à la piscine et terrasse sur le toit.

À PARTIR DE \$1,700/MOIS



2252 DUNKIRK



**140 MERTON
SAINT-LAMBERT**



4809-4815 DE BULLION

LAREDDING.COM

ROYAL LEPAGE TENDANCE
Agence immobilière



T. 514.735.2281 F. 514.735.7291
263 Boul. Graham, Mont-Royal (QC), H3P 2C7